

LA PETITE ENFANCE

PROJET ÉDUCATIF GLOBAL



Le Volet Petite Enfance du PEG 2018-2022 vise à développer les 5 orientations éducatives partagées du PEG dans les actions ciblant l'ensemble des enfants de 0 à 4 ans.

PRINCIPES D'ACTION

- ▶ La ville d'Orvault accueille les enfants dès leur plus jeune âge. Son action en faveur de la petite enfance répond au principe suivant : la possibilité de se construire doit être donnée à chaque enfant, pour devenir un jeune citoyen et futur adulte responsable, capable de trouver sa place au sein de la société. La petite enfance est un moment clé de la vie de l'enfant et de la relation avec ses parents.

À QUI S'ADRESSE CE GUIDE ?

- ▶ Il s'adresse principalement aux encadrants éducatifs municipaux. Ce guide leur donne des clés pour répondre aux questions des parents et une ligne directrice pour mettre en place leurs projets d'animations.



PROJET EDUCATIF GLOBAL 2018-2022

VOLET PETITE ENFANCE (0-4 ANS)

3 AXES D'INTERVENTION

1

Accompagner l'enfant dans sa
socialisation

2

Reconnaître le potentiel de l'enfant et
lui offrir les conditions favorables pour
s'exprimer et bien grandir

3

Favoriser un environnement apaisé
avec des adultes repères qui agissent en
cohérence

1. ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SA SOCIALISATION

ASSURER UNE CONTINUITÉ DE L'ACCUEIL

Les parents et les professionnels, par une relation de confiance, permette à l'enfant de se développer de façon harmonieuse. Les professionnels accueillent ainsi les parents en prenant en compte leur vécu, leurs attentes, leurs craintes, leurs besoins...

Les adultes respectent le temps dont l'enfant a besoin pour s'approprier de nouveaux espaces, étape importante pour qu'il puisse se détacher sereinement de sa famille.

RENFORCER LES ÉCHANGES ENTRE PARENTS ET PROFESSIONNELS

Les expériences de l'enfant diffèrent en fonction du lieu dans lequel il évolue.

Les parents et professionnels s'informent mutuellement. Cela leur permet de mieux comprendre l'enfant et d'accompagner son développement.

ORIENTATIONS DU PEG
UN ENVIRONNEMENT BIENVEILLANT,
SÉCURISANT, FACILITATEUR
UNE OUVERTURE AUX AUTRES ET AU MONDE
LA CONSTRUCTION D'INDIVIDUS ÉPANOUIS
DES RÉFÉRENTS ET DES INSTITUTIONS QUI AGISSENT EN COHÉRENCE

L'ENFANT ARTISAN DE SON DÉVELOPPEMENT

L'enfant a la possibilité d'être présent lorsque l'on parle de lui. Il a le droit d'être clairement informé sur les faits et événements qui le concernent. Ceci est particulièrement vrai lors des moments de transition entre vie familiale et vie collective.

Cette continuité de transmission entre adultes permet à l'enfant de prendre conscience de lui-même. Il peut ainsi revivre ses propres expériences et découvrir comment son entourage le perçoit. Ce moment est un temps important pour lui, car il est un acteur impliqué dans une situation.



2. OFFRIR DES CONDITIONS FAVORABLES POUR S'EXPRIMER ET BIEN GRANDIR

LAISSER LA POSSIBILITÉ DE FAIRE DES CHOIX

L'enfant est capable de coopération. Il a la possibilité d'agir et non de subir : il peut prendre une part active aux faits et aux événements qui le concernent dans les soins, les repas, les jeux. L'adulte est capable d'accepter les choix de l'enfant, même quand ce dernier ne souhaite pas profiter de la possibilité qui lui est offerte.

FACILITER LA CONNAISSANCE DE SOI

Les professionnels portent une attention particulière au développement de l'enfant et à sa capacité à envisager sa place dans le monde et à se construire comme citoyen.

L'environnement doit donner à l'enfant la possibilité de vivre ses émotions, de les libérer, de les reconnaître, de les gérer et de les faire accepter aux autres.

ORIENTATIONS DU PEG LA CONSTRUCTION D'INDIVIDUS ÉPANOUIS UNE OUVERTURE AUX AUTRES ET AU MONDE

PERMETTRE À L'ENFANT DE S'EXPRIMER ET D'ÊTRE ENTENDU

La mise en place de la communication gestuelle associée à la parole (parler-signer) permet à l'enfant de faire comprendre son besoin et de faciliter les échanges. L'enfant devient acteur de ses besoins et s'exprime en confiance.

RESPECTER L'INDIVIDUALITÉ

Dans leur projet, les professionnels accentuent l'observation active de l'enfant pour se laisser le temps de le connaître et d'ajuster leurs propositions. L'objectif est de le respecter en tant qu'individu à part entière en fonction de son histoire, de son évolution, de sa culture.

OUVRIR L'ENFANT AU MONDE, À LA NOUVEAUTÉ, À LA DIVERSITÉ

Des ouvertures culturelles comme les sorties à la bibliothèque, aux spectacles, ou des interventions dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) sont des opportunités qui permettent aux enfants de rencontrer d'autres univers et d'agir avec autrui.

3. FAVORISER UN ENVIRONNEMENT APAISÉ

ORIENTATIONS DU PEG
UN ENVIRONNEMENT BIENVEILLANT, SÉCURISANT, FACILITATEUR
DES RÉFÉRENTS ET DES INSTITUTIONS QUI AGISSENT EN COHÉRENCE

ENTREtenir UNE BIENVEILLANCE RELATIONNELLE ENTRE PROFESSIONNELS

Des réunions entre professionnels permettent à chaque membre de s'informer, de réfléchir, de s'interroger, de se former et de partager des avis. Chacun prend soin de communiquer avec les autres de manière respectueuse et chaleureuse, sans jugement.

Les équipes s'engagent dans un parcours de réflexion afin de proposer un projet cohérent pour les enfants et les parents. Des rencontres entre toutes les équipes de la petite enfance créent une dynamique de mise en projet en favorisant le plaisir de travailler ensemble et le partage d'expérience.

DES ESPACES FACILITATEURS

La structuration des espaces et leur aménagement sont un soutien à l'épanouissement, la créativité, les échanges, le jeu de chacun, tout en assurant la sécurité des enfants et adultes référents.

L'usage des lieux de vie est réinterrogé régulièrement afin d'optimiser tous les espaces et, ainsi, répondre au plus près aux besoins de l'enfant : repère des lieux, repères des personnes, repères dans le temps.

DES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES ÉDUCATIFS

Les relations entre partenaires éducatifs créent du lien entre services municipaux et acteurs du territoire et prépare les enfants aux changements de structures.

Des partenariats passerelles sont établis avec les partenaires éducatifs tout particulièrement avec les écoles maternelles en proximité des Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE).

Avant d'entrer à l'école maternelle et élémentaire, l'enfant peut ainsi profiter d'un matinée dans sa future école et participer aux activités de la classe, en étant accompagné. Il peut ainsi se familiariser avec son nouvel environnement.

UNE COHÉRENCE ÉDUCATIVE

Les équipes prévoient des temps et lieux de rencontres entre professionnels, avec les parents (conférences, débats, moments festifs). Ils favorisent les transmissions d'informations (cahiers de liaisons, tableaux d'affichage).

Ils préparent le premier accueil de manière personnalisée : présentation du lieu, des personnes, de l'organisation de la journée, des repères, du projet d'établissement.

Lors de cet échange avec les parents, les encadrants recueillent toutes les informations nécessaires pour que l'enfant s'adapte à son nouvel environnement selon sa personnalité.





Direction Éducation, Enfance, Jeunesse

21, Avenue Alexandre Goupil - 44700 Orvault

Adresse postale : Hôtel de Ville

9, rue Marcel Deniau - CS 70616 - 44706 Orvault

T. 02 51 78 33 00

mail : espace_famille@mairie-orvault.fr

